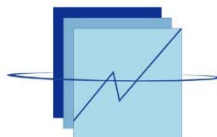


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse
T3 2021



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39

Fax : (221) 33 824 36 15



www.ansd.sn

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emplois salariés, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%. Les présents indicateurs sont élaborés avec un taux de couverture de 75,0%.

Analyse d'ensemble

Au troisième trimestre 2021, le nombre d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 324 350 contre 313 448 un an plus tôt, soit une hausse de 3,5%. De même, les rémunérations globales ont progressé de 12,8% sur la même période. Les heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé ont également augmenté sur la période (+0,9%).

I. Analyse de l'emploi

I.1 Vue d'ensemble : une progression du nombre d'employés dans le secteur moderne

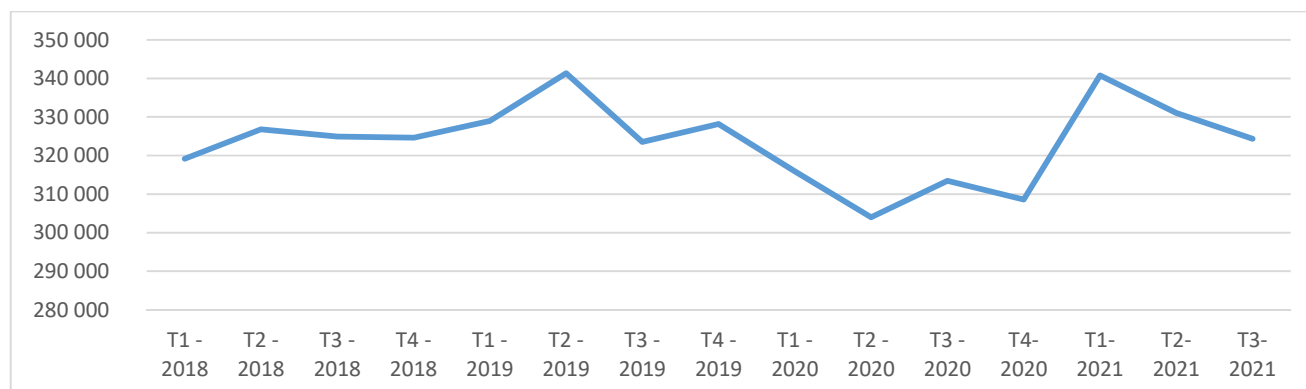
Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, a progressé de 3,5% au troisième trimestre 2021, comparativement à celui de la période correspondante en 2020. Cette évolution est consécutive à l'augmentation des effectifs dans la construction (+48,4%) et, dans une moindre mesure, les services (+4,4%). En revanche, il est noté une réduction des effectifs dans l'industrie (-0,1%) et le secteur du commerce (-7,0%).

La baisse du nombre d'employés dans le secteur de l'industrie est principalement liée à la diminution des effectifs dans le sous-secteur des extractives (-10,3%) et des activités de fabrication (-0,9%).

S'agissant de l'accroissement des effectifs dans le secteur des services, il est imputable à l'augmentation du nombre d'employés dans la majorité des sous-secteurs, notamment ceux des activités artistiques, sportives et récréatives (+35,3%), de l'hébergement et de la restauration

(+15,1%), de l'enseignement (+12,6%), des activités financière et d'assurance (+11,8%) ainsi que ceux de l'information et de la communication (+2,1%). Toutefois, la diminution du nombre d'employés dans les sous-secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (-18,9%), du transport et de l'entreposage (-16,6%) et des activités pour la santé humaine et l'action sociale (-7,0%) a limité la hausse notée dans le secteur des services.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'employés salariés dans le secteur moderne



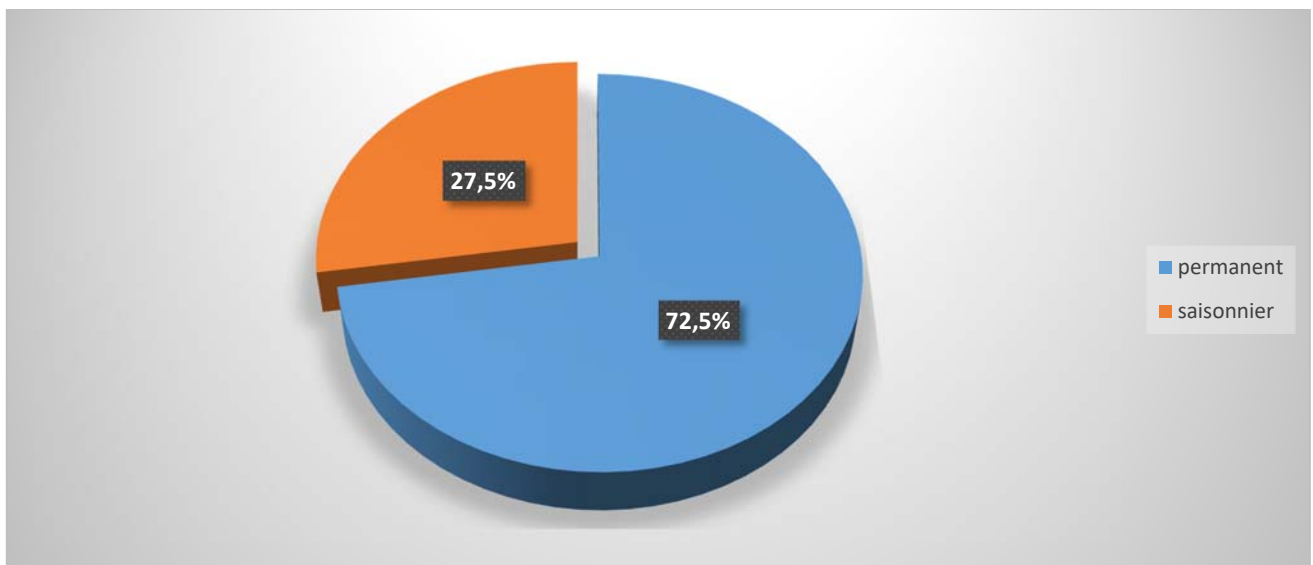
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.2. Répartition des employés selon le statut (permanent ou saisonnier)

L'analyse de la répartition du nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique, selon le statut dans l'emploi, révèle une prédominance des permanents au troisième trimestre 2021. En effet, un peu plus de 7 employés sur 10 dans le secteur moderne sont des permanents.

Par ailleurs, suivant le type d'activité (cf. tableau 2), il est noté une prédominance de l'emploi permanent dans la totalité des branches d'activités étudiées. Il convient tout de même de noter un recours assez important à des saisonniers dans les activités de fabrication (46,1%), l'enseignement (42,0%), les services de soutien et de bureau (41,5%) et les industries extractives (40,7%).

Graphique: 2: Proportion d'employés selon le statut dans l'emploi au troisième trimestre 2021

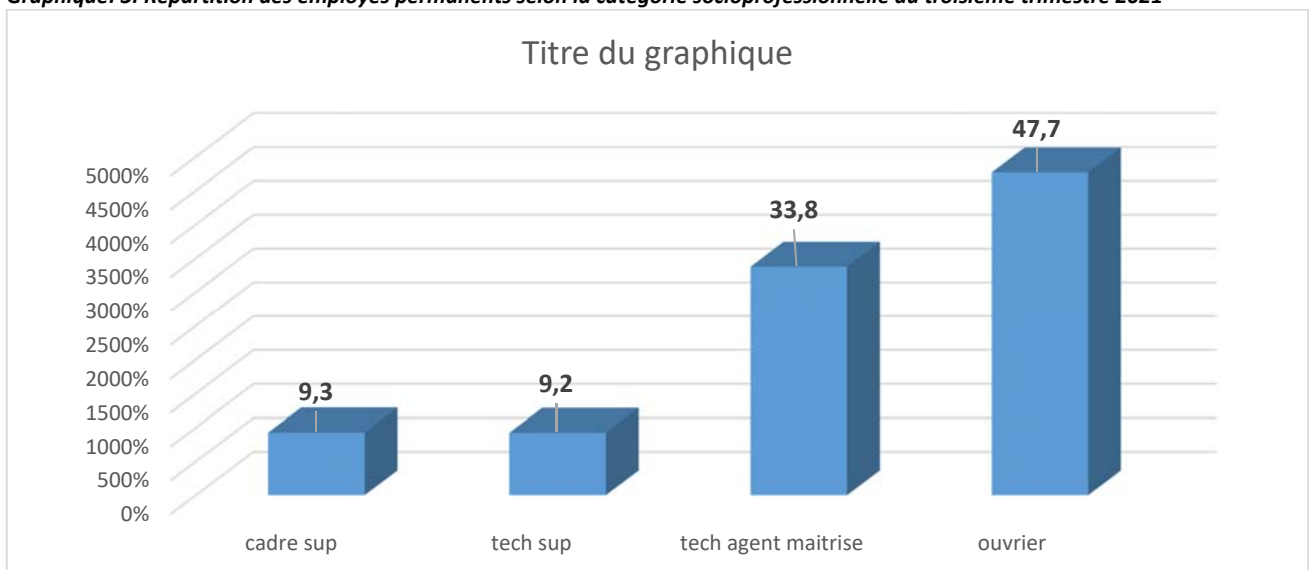


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.3. Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition du nombre d'employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au troisième trimestre 2021, laisse apparaître une prédominance des ouvriers (47,7%) dans le secteur moderne hors administration publique. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés qui représentent 33,8% des permanents. Les techniciens supérieurs et cadres moyens ainsi que les cadres supérieurs sont les moins représentés avec des proportions respectives de 9,2% et de 9,3%.

Graphique: 3: Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2021



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

L'analyse suivant le secteur d'activités (cf. tableau 3) montre également une prépondérance des ouvriers dans tous les sous-secteurs de l'industrie hormis ceux de « l'électricité et de gaz » et de « l'eau », où il est noté une prédominance des « techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés » avec des proportions respectives de 60,9% et 48,3%. Par ailleurs, plus de deux employés sur trois, dans la construction (67,6%), sont des ouvriers.

De même, dans le secteur du commerce, 48,1% des permanents sont de cette catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2021.

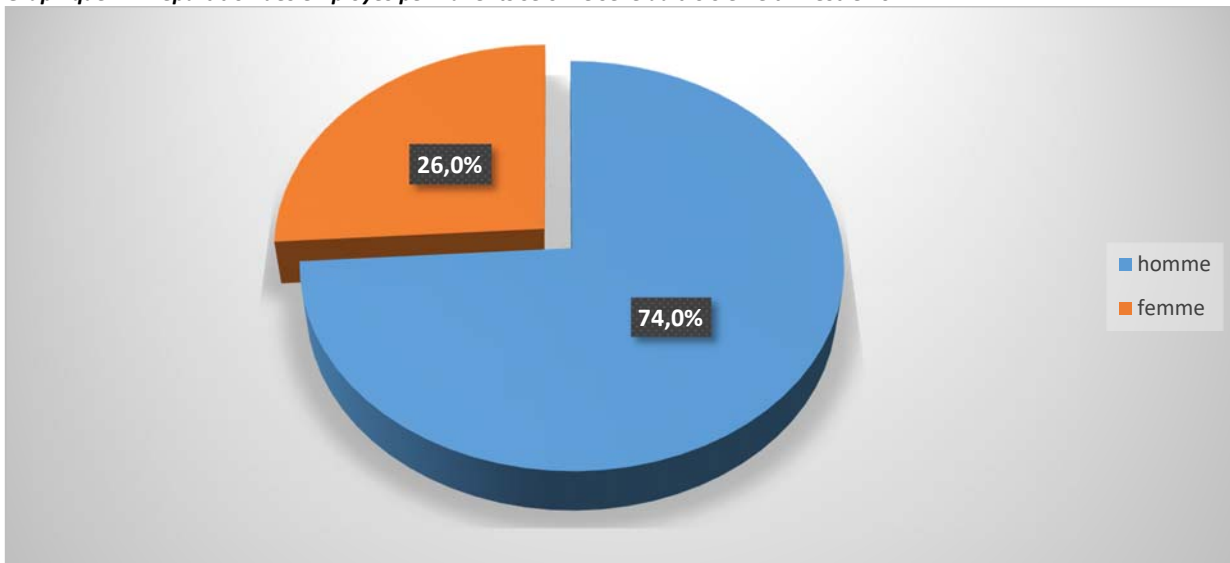
Dans les services, il est noté une certaine hétérogénéité suivant le sous-secteur. En effet, l'effectif des ouvriers est plus important dans l'hébergement et la restauration (80,6%), les activités des services de soutien et de bureau (71,7%), les activités artistiques, sportives et récréatives (62,7%), les activités immobilières (54,5%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (37,7%), ainsi que les activités pour la santé humaine et l'action sociale (43,6%), tandis que, les techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés sont les plus représentés dans les activités financières et d'assurance (62,6%), du transport et de l'entreposage (40,3%), de l'enseignement (36,7%) ainsi que de l'information et de la communication (32,0%).

I.4. Répartition des employés permanents selon le sexe

L'analyse de la répartition du nombre d'employés permanents dans le secteur moderne hors administration publique, selon le sexe, révèle une prédominance des hommes au troisième trimestre 2021. En effet, 74,0% des salariés permanents dans le secteur moderne sont de sexe masculin.

Par ailleurs, suivant le type d'activité (cf. tableau 4), il est noté une prédominance des hommes dans l'effectif permanent de la totalité des branches d'activités étudiées. Il convient tout de même de signaler un recours, assez important, aux femmes dans le secteur des services, en particulier dans l'enseignement (45,7%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (45,1%), et les activités financières et d'assurance (44,2%).

Graphique: 4 : Répartition des employés permanents selon le sexe au troisième trimestre 2021



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II. Analyse de la rémunération

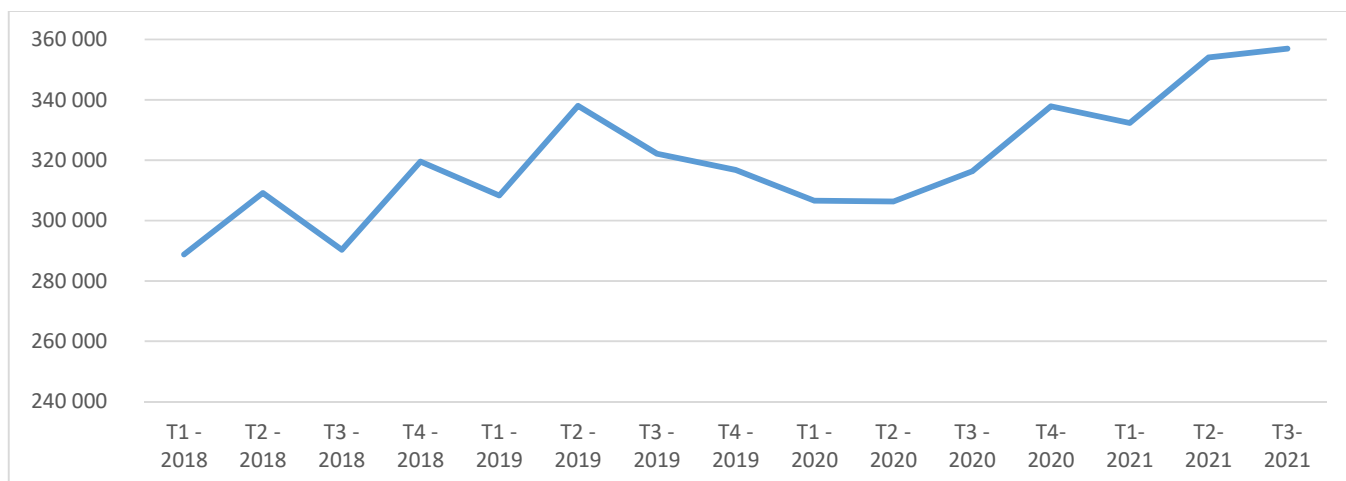
II.1. Vue d'ensemble : une augmentation de la rémunération des travailleurs

Au troisième trimestre 2021, la masse salariale dans le secteur moderne s'est établie à 357,0 milliards de FCFA contre 316,3 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 12,8%. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la masse salariale dans les secteurs de la construction (+50,6%), des services (22,1%) et de l'industrie (+4,7%). Dans le secteur du commerce, il est apparu une diminution de la masse salariale (-7,3%).

L'augmentation de la masse salariale au niveau du secteur des services est principalement liée à l'accroissement des rémunérations dans l'enseignement (+200,6%), les activités de transport et d'entreposage (+164,3%), les activités artistiques, sportives et récréatives (+128,0%) et l'hébergement et la restauration (29,6%).

Le relèvement de la masse salariale dans l'industrie est, notamment, consécutif à sa hausse dans les industries extractives (+15,9%), de production et distribution d'électricité et de gaz (+10,0%) ainsi que celle des industries de production et distribution d'eau (+10,8%).

Graphique 5 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique



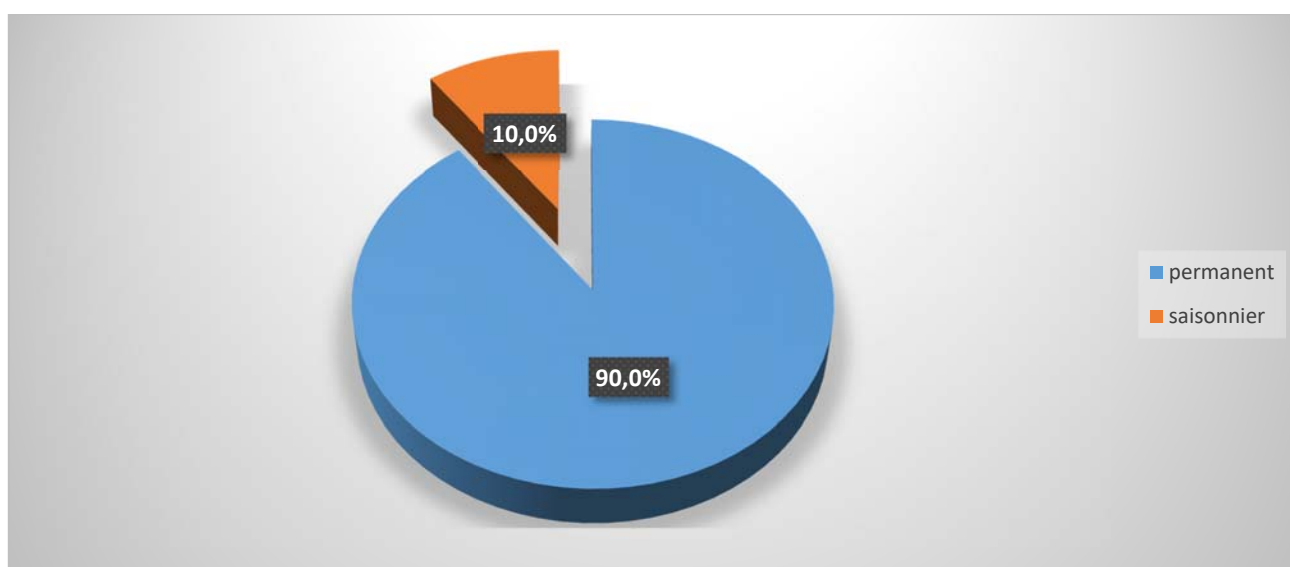
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.2. Répartition de la masse salariale selon le statut de l'emploi (permanent et saisonnier)

Parallèlement à la distribution des effectifs, une bonne partie (90,0%) des salaires versés au troisième trimestre 2021 par le secteur moderne est destinée aux permanents.

Par ailleurs, selon le type d'activité (cf. tableau 6), une distribution similaire est observée au troisième trimestre 2021 pour la totalité des branches d'activités de l'industrie, de la construction et du commerce. De même, pour les services, hormis l'enseignement où 71,5% de la rémunération est payée aux saisonniers, pour toutes les autres sous branches d'activités de ce secteur, plus de la moitié des salaires est versée aux permanents.

Graphique 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent ou saisonnier au deuxième trimestre 2021

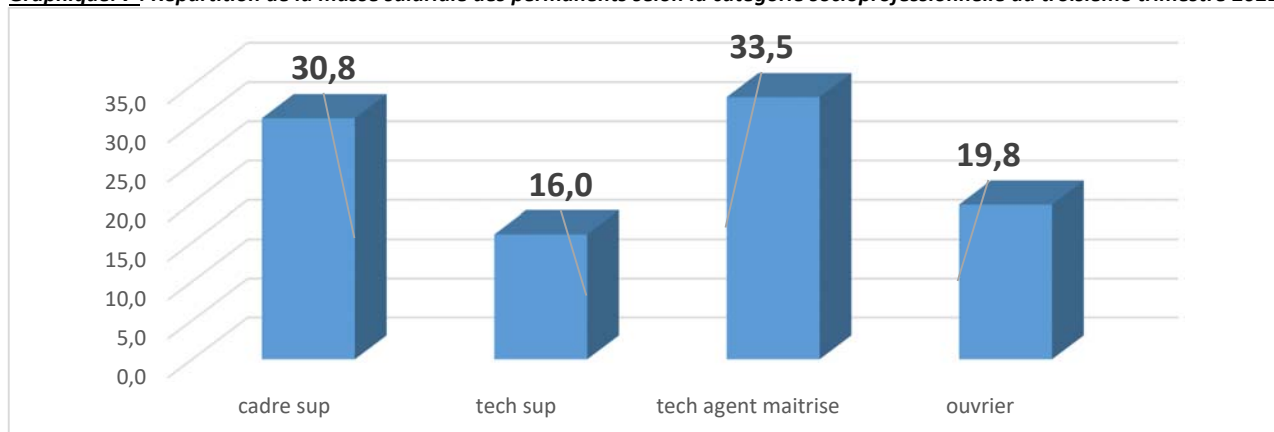


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.3. Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition de la masse salariale des employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au troisième trimestre 2021, fait ressortir des disparités dans la distribution. En effet, près de la moitié de la rémunération est versée à moins de 20% des effectifs permanents. En particulier, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs qui représentent, respectivement, 9,3% et 9,2% des effectifs permanents ont perçu, dans cet ordre, 30,8% et 16,0% de la rémunération globale. En revanche, les ouvriers qui représentent près de la moitié des effectifs permanents (47,7%) au troisième trimestre 2021 ont reçu 19,8% de la masse salariale sur la même période. Les techniciens et agents de maîtrise (33,8% des effectifs) ont, quant à eux, reçu 33,5% de la masse salariale.

Graphique: 7 : Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2021



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Suivant le secteur d'activités (cf. tableau 7), la répartition de la masse salariale des permanents entre les différentes catégories socioprofessionnelles varie d'une branche d'activités à une autre. Ainsi, dans l'industrie, 29,7% de la masse salariale revient aux cadres supérieurs et 28,9% aux techniciens et agents de maîtrise. Les ouvriers et les techniciens supérieurs ont perçu respectivement, 24,2% et 17,2% de la masse salariale des permanents exerçant dans l'industrie.

Dans le secteur de la construction, les ouvriers ont perçu 48,1% de la rémunération au moment où les cadres supérieurs et techniciens supérieurs ont, respectivement, reçu 24,0% et 10,8% de la masse salariale versée. Quant aux techniciens et agents de maîtrise travaillant dans la construction, ils ont perçu 17,1% de la masse salariale versée au troisième trimestre dans ce secteur d'activités.

Au niveau du commerce, les cadres supérieurs ont perçu 35,8% de la rémunération du troisième trimestre 2021. Les technicien et agents de maitrise ont reçu un peu plus du quart des rémunérations, tandis que les ouvriers et les techniciens supérieurs en ont reçu respectivement 21,0% et 16,7%.

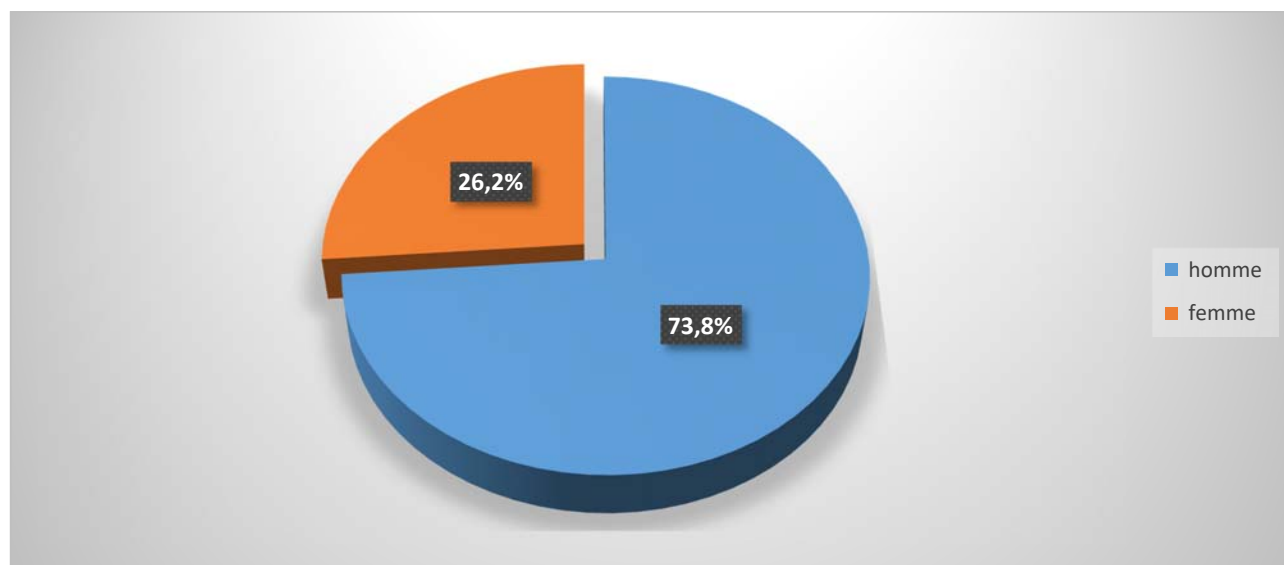
S'agissant des services, près de 70% de la masse salariale du troisième trimestre 2021 est versée aux cadres supérieurs (30,6%) et techniciens et agents de maitrise (38,9%). Les ouvriers et techniciens supérieurs en ont reçu respectivement 14,8% et 15,7%.

II.4. Répartition de la masse salariale des permanents selon le sexe

Parallèlement à la distribution des effectifs, 73,8% des salaires versés aux permanents au troisième trimestre 2021 sont perçus par les hommes.

Par ailleurs, selon le type d'activité (cf. tableau 8), une distribution similaire est observée au troisième trimestre 2021 pour la totalité des branches d'activités hormis celle de la santé et de l'action sociale où 56,3% de la rémunération du personnel permanent est affectée aux femmes. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations des permanents dans les sous-secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (44,8%) et des activités financières et d'assurance (41,0%) est versée aux femmes.

Graphique 8 : Répartition de la masse salariale suivant le sexe au troisième trimestre 2021

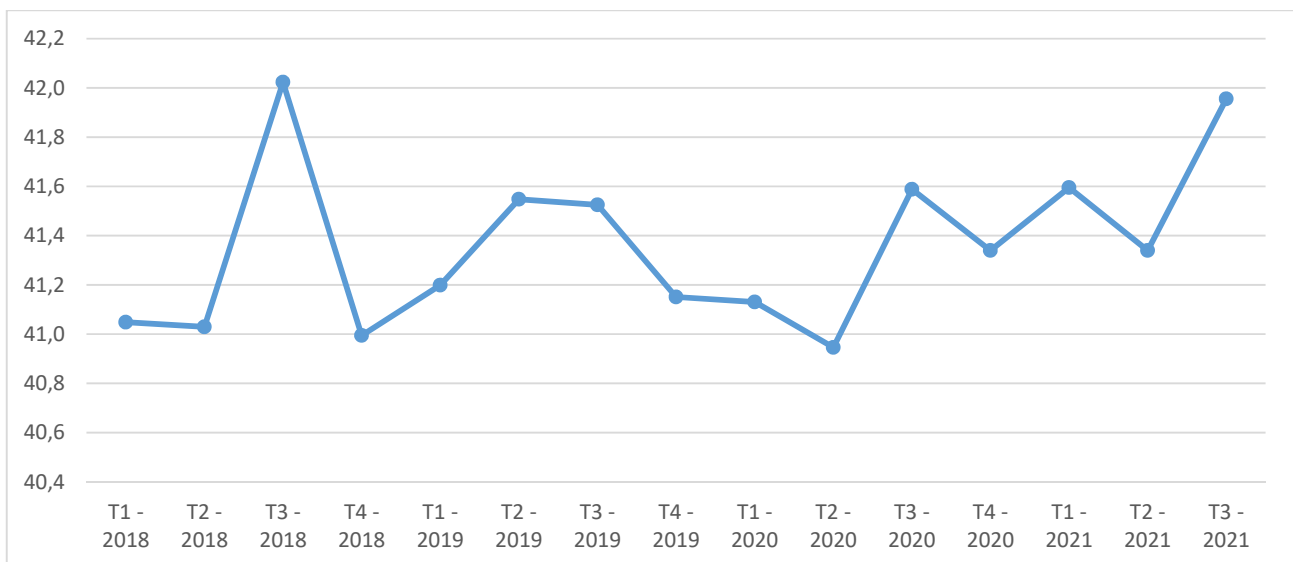


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

III. Analyse des heures travaillées

La durée moyenne hebdomadaire travaillée par employé dans le secteur moderne hors administration publique est estimée à 42,0 heures au troisième trimestre 2021 contre 41,6 heures au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une augmentation de 0,9%. Cette situation est imputable principalement au relèvement des heures hebdomadaires moyennes travaillées dans le commerce (+3,3%), la construction (+0,8%) et l'industrie (+0,5%). En revanche, sur la même période, le nombre d'heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé dans les services s'est replié de 1,2%, sous l'effet, principalement, d'une diminution de celui dans les activités pour la santé humaine et l'action sociale (-4,8%) et les activités financières et d'assurance (-3,5%).

Graphique 9 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : Nombre d'employés salariés par secteur d'activité au troisième trimestre 2021

SECTEURS D'ACTIVITES	T3- 2020	T3 - 2021	Evolution (%) T3-21/ T3-20
INDUSTRIE dont ...	113 473	113 408	-0,1
ACTIVITES EXTRACTIVES	3 370	3 024	-10,3
ACTIVITES DE FABRICATION	105 319	104 359	-0,9
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 097	3 719	20,1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	1 687	2 306	36,7
CONSTRUCTION	18 007	26 729	48,4
COMMERCE	50 934	47 383	-7,0
SERVICES dont ...	131 034	136 829	4,4
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	14 045	11 716	-16,6
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	11 237	12 932	15,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	7 849	8 011	2,1
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	51 926	58 070	11,8
ACTIVITES IMMOBILIERES	880	880	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2 317	1 880	-18,9
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	29 172	27 894	-4,4
ENSEIGNEMENT	7 359	8 286	12,6
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 876	3 606	-7,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	988	1 337	35,3
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	1 386	2 218	60,0
EFFECTIF MOYEN	313 448	324 350	3,5

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 2 : Répartition de l'emploi dans le secteur moderne suivant le statut permanent ou saisonnier au troisième trimestre 2021

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2021		
	Permanents	Non permanents	Total
INDUSTRIE dont ...	56,2	43,8	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	59,3	40,7	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	53,9	46,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	93,3	6,7	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	98,1	1,9	100,0
CONSTRUCTION	76,8	23,2	100,0
COMMERCE	76,6	23,4	100,0
SERVICES dont ...	83,9	16,1	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	87,4	12,6	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	91,0	9,0	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	70,6	29,4	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,0	1,0	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	82,5	17,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	96,9	3,1	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	58,5	41,5	100,0
ENSEIGNEMENT	58,0	42,0	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	74,9	25,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	88,8	11,2	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	90,4	9,6	100,0
Ensemble	72,5	27,5	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 3 : Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2021n (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2021				Total
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	
INDUSTRIE dont ...	10,7	11,5	23,2	54,6	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	9,1	11,4	26,2	53,3	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	11,6	11,8	19,7	56,9	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3,5	11,9	60,9	23,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	2,5	3,7	48,3	45,6	100,0
CONSTRUCTION	4,6	5,8	21,9	67,6	100,0
COMMERCE	7,9	9,6	34,4	48,1	100,0
SERVICES dont ...	9,7	8,5	41,6	40,2	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5,7	27,4	40,3	26,6	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4,1	11,1	4,2	80,6	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	31,0	29,3	32,0	7,7	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	10,5	0,5	62,6	26,4	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	12,1	9,1	24,2	54,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	24,5	23,8	14,0	37,7	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	6,5	7,2	14,6	71,7	100,0
ENSEIGNEMENT	6,9	23,9	36,7	32,6	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	11,6	24,3	20,5	43,6	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	9,2	16,8	11,4	62,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	0,4	0,2	1,2	98,1	100,0
Ensemble	9,3	9,2	33,8	47,7	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau4 : Répartition de l'effectif permanent dans le secteur moderne suivant le sexe au troisième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2021		
	Homme	Femme	Total
INDUSTRIE dont ...	89,8	10,2	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	87,7	12,3	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	91,0	9,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	78,0	22,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	81,5	18,5	100,0
CONSTRUCTION	91,9	8,1	100,0
COMMERCE	78,1	21,9	100,0
SERVICES dont ...	60,7	39,3	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	75,8	24,2	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	66,8	33,2	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	65,1	34,9	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	55,8	44,2	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	66,7	33,3	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	61,4	38,6	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	63,1	36,9	100,0
ENSEIGNEMENT	54,3	45,7	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	54,9	45,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	71,6	28,4	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	68,6	31,4	100,0
Ensemble	74,0	26,0	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3- 2020	T3- 2021	Evolution (%) T3-21/ T3-20
INDUSTRIE dont ...	99 832	104 574	4,7
ACTIVITES EXTRACTIVES	7 420	8 600	15,9
ACTIVITES DE FABRICATION	77 169	79 182	2,6
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	11 720	12 886	10,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	3 524	3 906	10,8
CONSTRUCTION	11 546	17 388	50,6
COMMERCE	51 725	47 938	-7,3
SERVICES dont ...	153 231	187 056	22,1
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	14 870	39 309	164,3
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4 200	5 444	29,6
INFORMATION ET COMMUNICATION	16 138	17 477	8,3
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	65 506	71 099	8,5
ACTIVITES IMMOBILIERES	682	682	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	35 210	28 568	-18,9
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	11 638	13 159	13,1
ENSEIGNEMENT	2 437	7 328	200,6
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 174	1 083	-7,7
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	975	2 224	128,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	400	682	70,4
Rémunération globale	316 334	356 956	12,8

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent et saisonnier au troisième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2021		
	Permanent	Saisonnier	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	83,2	16,8	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	73,7	26,3	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	80,9	19,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	100,0	0,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	96,3	3,7	100,0
CONSTRUCTION	86,3	13,7	100,0
COMMERCE	93,3	6,7	100,0
SERVICES dont ...	93,3	6,7	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	96,2	3,8	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	95,5	4,5	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	90,9	9,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,9	0,1	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	93,0	7,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	99,7	0,3	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	72,7	27,3	100,0
ENSEIGNEMENT	28,5	71,5	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	80,7	19,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	97,4	2,6	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	98,6	1,4	100,0
Rémunération globale	90,0	10,0	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 7 : Répartition de la masse salariale suivant la catégorie socioprofessionnelle au troisième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2021				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Permanent
INDUSTRIE dont ...	29,7	17,2	28,9	24,2	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	37,1	15,8	27,3	19,8	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	35,1	18,0	21,0	25,9	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	5,8	16,0	62,0	16,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	6,1	10,7	54,0	29,2	100,0
CONSTRUCTION	24,0	10,8	17,1	48,1	100,0
COMMERCE	35,8	16,7	26,5	21,0	100,0
SERVICES dont ...	30,6	15,7	38,9	14,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	21,8	31,2	37,8	9,2	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	12,8	23,9	3,5	59,7	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	49,0	34,4	15,5	1,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	25,4	0,7	63,1	10,7	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	23,7	21,4	26,7	28,2	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	52,1	20,1	11,3	16,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	24,2	13,8	16,7	45,4	100,0
ENSEIGNEMENT	17,0	28,6	35,9	18,5	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	36,8	12,7	11,3	39,2	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	27,6	21,4	11,0	40,0	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	6,0	1,0	3,4	89,6	100,0
Rémunération globale	30,8	16,0	33,5	19,8	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 8 : Répartition de la masse salariale des permanents du secteur moderne suivant le sexe au troisième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 2021		
	Homme	Femme	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	89,0	11,0	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	91,2	8,8	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	90,8	9,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	80,4	19,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	83,4	16,6	100,0
CONSTRUCTION	90,4	9,6	100,0
COMMERCE	75,1	24,9	100,0
SERVICES dont ...	64,4	35,6	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	79,3	20,7	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	68,2	31,8	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	63,1	36,9	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	59,0	41,0	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	67,2	32,8	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	55,2	44,8	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	73,8	26,2	100,0
ENSEIGNEMENT	60,4	39,6	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	43,7	56,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	74,3	25,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	68,6	31,4	100,0
Rémunération globale	73,8	26,2	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 9 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	T3 - 2020	T3- 2021	Evolution (%) T3-2021/T3-2020
INDUSTRIE dont ...	40,5	40,7	0,5
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,2	40,4	0,4
ACTIVITES DE FABRICATION	39,4	40,1	1,8
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,5	42,5	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	40,0	40,0	0,0
CONSTRUCTION	40,9	41,3	0,8
COMMERCE	42,8	44,2	3,3
SERVICES dont ...	42,1	41,6	-1,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	40,0	40,0	0,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	43,5	43,0	-1,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,1	40,1	-0,1
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	47,3	45,6	-3,5
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	40,3	39,9	-1,1
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	42,2	42,0	-0,3
ENSEIGNEMENT	32,8	32,5	-1,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	52,8	50,2	-4,8
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	44,4	44,3	-0,3
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,0	40,2	0,4
Heure hebdomadaire moyenne	41,6	42,0	0,9

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'emploies de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO & Alassane SARR**

Equipe de collecte : **Gana NDIAYE, Saidou Gallé NDIAYE, Fatoumata YADE, Abdou Maré NDIAYE, Sylvie B. D. SARR, Awa SEYDI, Nafy KANOUTE, Amadou SALL & Ibrahima BA,**

Diffusion : **EI Hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**